



Fees

Femmes enceintes
environnement et santé

En région Grand-Est
2021



www.projetfees.fr



FEES

Femmes Enceintes, Environnement et Santé

• HISTORIQUE

De nombreuses études soulignent aujourd'hui la plus grande vulnérabilité des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux. En effet, les scientifiques s'accordent à dire que notre santé (maladies chroniques) se détermine en grande partie durant les 1 000 premiers jours de vie. Les polluants environnementaux (notamment les substances cancérigènes mutagènes reprotoxiques et les perturbateurs endocriniens) peuvent agir directement sur le développement du fœtus et parfois impacter la santé des générations futures. Plus concrètement, la future mère est exposée à des centaines de substances chimiques lors de sa grossesse (fumée de tabac, monoxyde de carbone, pesticides, éthers de glycols, bisphénols, phtalates, aldéhydes...). Ces polluants, multiples, peuvent être véhiculés par l'air intérieur, l'alimentation ou encore les cosmétiques...

Face à ce contexte, et en cohérence avec les Plans Santé Environnement national et régional, la Mutualité Française et l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique se sont mobilisées depuis 2011, grâce au soutien de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Régional Hauts-de-France, en Nord-Pas de Calais puis en Hauts-de-France autour d'un projet innovant : le projet «FEES - Femmes Enceintes, Environnement et Santé». Ce projet a ainsi pour ambition de réduire l'exposition aux polluants des futurs et jeunes parents et les risques sanitaires associés (perturbations endocriniennes, cancers, asthme et allergies...).

Une analyse de situation a été réalisée à travers un travail de recueil bibliographique sur les polluants de l'air intérieur, et la réalisation d'entretiens auprès de professionnels de la périnatalité et de femmes enceintes. Cette première étape a permis de montrer l'intérêt de travailler sur ces problématiques et de définir les axes de travail du projet.

Depuis 2012, des formations sont ainsi proposées aux professionnels de la périnatalité et de la santé des Hauts-de-France ainsi qu'aux futurs professionnels.

De 2015 à 2017, une évaluation globale du projet FEES, financée par l'Institut national du cancer et l'ARS HDF, a été réalisée auprès de 55 professionnels formés et 560 futurs et jeunes parents, laquelle a confirmé l'intérêt et l'efficacité du projet FEES auprès des professionnels de la périnatalité comme des futurs et jeunes parents.

A partir de ces différentes expériences, le projet FEES s'est ensuite développé dans plusieurs régions de France : Ile-de-France, Centre-Val de Loire, Provence-Alpes Côte d'Azur, Grand Est et Occitanie.

LE PROJET EN RÉGION GRAND EST

Depuis 2018, l'APPA développe également le projet FEES en région Grand Est, en partenariat avec la Mutualité Française Grand Est et grâce au financement de l'ARS et du Conseil Régional.

De nombreux partenaires en région permettent le développement de ce projet : les réseaux de périnatalité, les Conseils Départementaux, Ordres de Sages-femmes...

Les actions engagées par l'APPA auprès des professionnels de la périnatalité de la région ont permis d'aboutir à la **formation de 166 professionnels** et à la **sensibilisation de plus de 450 professionnels**.

Les actions entreprises par la MFGE auprès du grand public depuis 2020 ont permis la **sensibilisation de 28 futurs et jeunes parents**.

OBJECTIF DU PROJET FEES

Le Projet FEES a pour objectif de **diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques**.

Pour cela, il vise :

- La montée en compétence des professionnels de la périnatalité, sur le lien existant entre l'air intérieur, l'alimentation, les cosmétiques, et la santé afin qu'ils soient des relais de prévention auprès des futurs et jeunes parents ;
- La sensibilisation des futurs et jeunes parents aux polluants pouvant avoir un impact sur leur santé.

Les actions développées dans le cadre du projet



PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- Professionnels de la périnatalité et de la santé
- Futurs et jeunes parents

• LES FORMATIONS ANIMÉES PAR L'APPA À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE LA PÉRINATALITÉ ET DE LA SANTÉ

SESSION THÉORIQUE

Une session de formation se compose de 3 modules d'une demi-journée.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Connaître** les enjeux en termes de santé environnementale dans le domaine de la périnatalité,
- **Comprendre** les liens existants entre l'environnement (air intérieur, alimentation, cosmétiques) et la santé de la femme enceinte et du nourrisson,
- **Connaître les principaux conseils de prévention permettant de réduire les risques liés aux polluants environnementaux.**

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure d'**identifier les sources d'exposition de la femme enceinte et des nourrissons** aux polluants environnementaux via l'air intérieur, l'alimentation et l'utilisation de cosmétiques et **transmettre** les conseils adaptés.

1^{er} module

Contexte / Air intérieur et santé

Contexte en santé environnementale

Produits ménagers sans danger

Aménagement de la chambre du bébé...

2^{ème} module

Alimentation et santé

Limiter les résidus de pesticides

Choix des ustensiles de cuisine et des contenants

Modes de cuisson...

3^{ème} module

Cosmétiques et santé

Choisir ses cosmétiques

Produits pour la toilette de bébé

Colorations...

Les différents **polluants** par voie d'exposition

Sources et impacts sur la santé de la femme enceinte, allaitante et du nourrisson

Conseils de prévention à transmettre et **solutions alternatives**

SESSION «OUTILS»

Module complémentaire d'une demi-journée suite à la session théorique.

OBJECTIFS :

La formation permettra aux participants de :

- **Comprendre** l'intérêt de la promotion de la santé pour réduire les inégalités sociales de santé,
- **Connaitre les outils pédagogiques et techniques** d'animation permettant de relayer les conseils de prévention en santé-environnement,
- S'initier à la **méthode de l'entretien motivationnel** pour faciliter la transmission des conseils aux publics les moins sensibilisés.

A l'issue de la formation, les participants seront ainsi en mesure d'**adapter les conseils** transmis à l'étape du changement de comportement dans laquelle se situe la patiente, d'**aborder la thématique** avec les personnes peu sensibilisées, résistantes ou vulnérables et d'**animer un stand** de sensibilisation.

PROGRAMME :

- Présentation de la méthode de l'entretien motivationnel
- Présentation des outils de prévention disponibles pour relayer les messages de prévention
 - Mises en situation
 - Échanges de pratiques

Retrouvez toutes les offres de formation sur le site du projet FEES :

<http://www.projetfees.fr/>

Pour toute information : projetfees@appa.asso.fr

• LES ATELIERS À DESTINATION DES FUTURS ET JEUNES PARENTS

La Mutualité Française Grand Est propose des ateliers pour les futurs et jeunes parents : les ateliers « **Grandir au naturel** ».

Ces ateliers peuvent être modulable, en fonction des besoins du territoire et des attentes des partenaires (associations, maisons de santé, crèches, services hospitaliers, etc.). Ainsi les thématiques suivantes sont notamment abordées : « l'air intérieur », « la chambre de bébé », « cuisiner enceinte et pour bébé » ainsi que « les produits cosmétiques ».

Destinées aux futurs parents et particulièrement aux femmes enceintes, les séances sont animées par une chargée de projet de la Mutualité Française, parfois en lien avec un.e professionnel.le de la structure partenaire (sage-femme, auxiliaire de puériculture, EJE, etc.).

La démarche de la **Mutualité Française Grand Est** est basée sur la participation du public et l'appropriation des messages par tous grâce à des techniques d'animation interactives. Le but est de faire découvrir des alternatives et solutions plus saines, simples et économiques au quotidien.



VOUS SOUHAITEZ PROPOSER UN ATELIER A VOTRE PUBLIC ?

N'hésitez pas à nous contacter :

Vanessa ROUGIER, Responsable du
Pôle Prévention et Promotion de la
Santé (avant fin août 2021)
vrougier@mfge.fr
06 11 01 31 52

Christelle GILE, Chargée de projets
(à partir de fin août 2021)
cgile@mfge.fr
06 80 42 56 14

• LES FINANCEURS

Le projet FEES est soutenu par l'Agence Régionale de santé et le Conseil Régional Grand Est dans le cadre du PRSE 3 et par Santé publique France.

Les ateliers « Grandir au Naturel » sont cofinancés par la Mutualité Française Grand Est et la DREAL Grand Est.



• LES PARTENAIRES

De **nombreux partenaires** travaillent aux côtés de l'APPA et de la Mutualité Française pour la réalisation du projet FEES : Les réseaux de Périnatalité : Réseau Naitre en Alsace, Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne, Réseau Périnatal Lorrain, les Conseils Départementaux (57,08,67...), les Ordres des Sages-femmes (55, 57, 88...), l'Ecole de Sages-femmes de Metz, l'Ecole de Sages-Femmes de Strasbourg, les Maisons de Santé, l'Association Générale des Familles 67, la Ville de Metz, etc.



Les Maisons
de Santé



• LES PORTEURS DU PROJET



L'association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) est reconnue d'utilité publique depuis 1962. Elle a pour but de :

- Susciter et de coordonner toutes études recherches et enquêtes statistiques sur la pollution atmosphérique ;
- D'entreprendre auprès du public des campagnes d'éducation et d'information sur les dangers de la pollution atmosphérique ;
- De présenter toutes suggestions aux collectivités, organismes publics ou privés, comités d'études en vue de l'adoption et de la mise en œuvre de toutes mesures destinées à lutter contre la pollution atmosphérique.

www.appa.asso.fr



La Mutualité Française Grand Est (MFGE) est un organisme privé à but non lucratif, reconnu d'Utilité publique. Elle fédère 136 mutuelles, qui protègent plus de 2,3 millions de personnes, soit 42% de la population. 162 services de soins et d'accompagnement proposent une offre de santé globale sur l'ensemble du territoire. Véritable mouvement social, elle fonde son action sur le respect de la dignité des personnes, la solidarité, la démocratie, l'indépendance et la responsabilité. Elle représente et défend les mutuelles et leurs adhérents, anime et coordonne la vie mutualiste régionale, apporte des services aux mutuelles (formation, communication) et met en œuvre des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de leurs adhérents et de la population.

<https://grandest.mutualite.fr/>

CONTACTS

projetfees@appa.asso.fr

APPA

Mélie Rousseau

Sage-femme chargée de projets
Coordinatrice nationale du projet FEES pour
l'APPA
melie.rousseau@appa.asso.fr

Mutualité Française Grand Est

Christelle GILE, Chargée de projets
(à partir de fin août 2021)
cgile@mfge.fr

Vanessa ROUGIER

Responsable du pôle Prévention Promotion
Santé
vrougier@mfge.fr